

Projet pédagogique

2020 - 2025



Institut de Formation en Soins Infirmiers
du Rouvray

Validé lors de la séance de l'Instance Compétente pour les Orientations Générales

de l'Institut du mardi 3 mars 2020

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	1
I. LES FONDEMENTS DE NOTRE PRATIQUE	2
A) Nos représentations.....	2
a) Nos représentations de l'individu et du concept de la santé	2
b) Nos références en matière de soins	2
c) Nos références en matière de pédagogie	3
B) Nos finalités	4
a) En matière de santé et de soins	4
b) En matière de formation.....	4
c) En matière de recherche	5
C) Notre cadre législatif et réglementaire	5
II. LES ACTEURS ET LE CONTEXTE	6
A) Etudiants en Soins Infirmiers	7
B) Les professionnels permanents de l'IFSI.....	7
a) Le directeur.....	7
b) Le directeur-adjoint.....	7
c) Les cadres de santé Formateurs	7
d) La documentaliste et son assistante	8
e) Les secrétaires	8
f) le technicien chargé du matériel pédagogique	8
C) Les professionnels vacataires	8
D) Nos liens avec l'université	8
E) Nos autres partenaires.....	8
F) Les terrains de stage	9
a) Le maître de stage	9
b) Le tuteur	9
c) Les professionnels de proximité	9
d) Le formateur référent de stage.....	9
III. L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE	10
A) L'organisation de l'alternance	10
a) Les cours magistraux	10
b) Les Travaux Dirigés (TD)	10
c) Formation en Gestes et Soins d'Urgence (UE 4.3 semestre 2).....	11
d) Les stages	12

e) Le travail personnel	15
f) L'évaluation du dispositif	16
B) Le suivi pédagogique.....	16
a) Le suivi pédagogique individuel	17
b) Le suivi pédagogique collectif	17
c) Rôle de chacun des acteurs	17
IV. LES PROJETS EN COURS ET A DEVELOPPER	18
A) Recherche et traitement des données professionnelles et scientifiques	18
B) Projet raisonnement et démarche clinique infirmiers.....	21
C) La simulation en santé	25
D) Formation des « 40 heures pour dispenser l'ETP », semestre 4	26
E) Accompagnement des étudiants en formation professionnelle.....	26
F) Coordination du tutorat des ESI	27
G) Escape Game et Serious Game	27
H) Le Bien-être des étudiants	29
V. L'OUVERTURE AU-DELA DE NOS FRONTIERES	30
A) Les stages hors région	30
B) L'enseignement de l'anglais.....	30
C) Les stages à l'étranger.....	30



PREAMBULE

Concevoir un projet pédagogique, c'est élaborer un cadre de référence à l'usage des étudiants et des formateurs. Il doit traduire les orientations que l'institut souhaite prendre pour mener à bien sa mission et ne peut être réduit à un projet de formation.

Ce doit être l'équipe pédagogique qui l'élabore afin de se l'approprier et d'en faire un outil commun, à faire partager aux étudiants. Il n'est ni l'addition des points de vue, ni un accord à minima, mais une référence commune garante de la cohérence. Il doit prendre en compte les acteurs, mais également le contexte, c'est ce qui en fait un élément unique.

La conception de ce projet est placée sous la responsabilité du directeur de l'institut qui est le garant de sa mise en œuvre. Il formalise la politique de formation, clarifie les orientations ainsi que les choix retenus collectivement. Ceux-ci faits, tous les acteurs se doivent d'y adhérer.

Il faut distinguer deux éléments du projet pédagogique. Un méta-projet qui sera traduit dans ce document, il est le projet pédagogique de l'ensemble de l'institut, notre cadre pédagogique. C'est celui dans lequel le second niveau viendra se décliner annuellement : le projet pédagogique de chaque promotion qui sera présenté par les référents de promotion en Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut de début d'année.

Le méta-projet dont l'élaboration ne peut faire l'économie d'une concertation élargie, pour ce motif, s'inscrira sur une durée de 5 ans. La 5^{ème} année étant celle de la finalisation de son évaluation et de l'élaboration des réajustements nécessaires. C'est ainsi que ce document sera la trace du « Projet Pédagogique de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Rouvray 2020~2025 »

Nous disposons, dans l'écrin de verdure du parc du Centre Hospitalier du Rouvray, pour remplir notre mission, d'un dispositif et de moyens qu'il nous appartient de développer. Ce sont 18 formateurs entourés d'une équipe administrative, logistique et technique qui œuvrent dans une structure de 2000m² comprenant notamment 4 amphithéâtres de 70 places, un amphithéâtre de 200 places, 12 salles de travaux dirigés, un espace de simulation en soins de conception innovante, un centre de documentation ainsi qu'un espace informatique. Chaque cadre formateur dispose d'un bureau individuel, une salle de réunion pédagogique permet le travail collectif. Tous ces lieux sont équipés d'un matériel audio et vidéo moderne, adaptés aux enseignements y compris à distance. L'espace de simulation composé entre autre de deux chambres type hospitalisation, d'une salle de soins, d'un bureau, d'une chambre d'hospitalisation pédiatrique ainsi que d'une chambre type salle de réanimation dispose des équipements permettant une simulation haute définition.



I. LES FONDEMENTS DE NOTRE PRATIQUE

A. NOS REPRESENTATIONS

a) Nos représentations de l'individu et du concept de santé

La notion de santé a évolué au fil des ans. Nous sommes passés d'une vision centrée sur le modèle médical axé sur l'aspect physiologique et anatomique à une vision globale de l'individu. La définition de l'OMS en 1947 développe l'aspect holistique « la santé est un état de complet bien-être physique, mental, et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Le modèle du « bien-être » a été développé dans la charte d'Ottawa pour la promotion de la santé en 1986. Celle-ci est définie comme « la mesure dans laquelle une personne ou un groupe peut réaliser ses aspirations et satisfaire ses besoins et s'adapter aux changements et au milieu ». On peut ici parler de la notion de résilience, tel que le développe aujourd'hui Boris CYRULNICK.

Ainsi l'individu s'entend comme une entité composée de plusieurs dimensions. Il nous semble opportun de mettre en évidence, à l'IFSI du Rouvray, au travers de définitions simples sur la santé, l'individu, de considérer le soin auprès du patient en ne négligeant aucun aspect mais au contraire, de maintenir, d'encourager une conception tri focale autour de l'aspect biologique, psychologique et social.

Nous souhaitons insister sur le fait que dans les différentes formes d'accompagnement réalisées, l'individu ne doit pas être considéré comme un malade, mais avant tout comme une personne ayant des besoins à satisfaire, dans un contexte donné, nécessitant en fonction de son état, des soins préventifs, éducatifs, curatifs et palliatifs.

b) Nos références en matière de soins

L'IFSI du Rouvray s'appuie sur différentes théories de soins afin d'amener les étudiants à analyser les situations cliniques, à identifier des problèmes de santé, concevoir des projets de soins afin de mettre en œuvre des actions adaptées.

Les théories de soins sont organisées en écoles de pensée. L'IFSI du Rouvray s'applique à proposer ces différents axes afin que l'étudiant envisage sa conception de l'homme.

L'école des besoins, décrite par Virginia Henderson, privilégie l'indépendance de la personne en lien avec la satisfaction de ses 14 besoins fondamentaux. Selon Dorothea



Orem, l'homme a des capacités, des aptitudes et la liberté de s'impliquer dans les activités d'auto soins, en cas de dépendance , l'infirmière est là « pour combler tout déficit d'auto soins» La théorie de Maslow tient compte de la hiérarchie des besoins, des besoins primaires, physiologiques aux besoins plus complexes qui ne peuvent s'accomplir que si les premiers sont satisfaits.

D'autres théoriciennes telles que Hildegard et E Peplau définissent la personne "comme un être bio-psycho-socio-spirituel". L'infirmière doit tenir compte de tous ces éléments lorsque le patient change d'environnement. Elle interagit avec lui dans un objectif commun.

Et enfin le concept de caring, défendu par Benner et Watson, associe à la fois humaniste et scientifique.

L'IFSI du Rouvray a mis en œuvre un nouveau projet dans l'apprentissage de la démarche clinique qui permet aux étudiants de construire leur propre raisonnement clinique afin de prendre en soins les personnes. La référence est la prise en soins sous l'aspect bio psycho sociale, les étudiants choisissent leur propre grille d'analyse.

Notre souhait est d'amener les étudiants à envisager le soin en tant que « Prendre soin » de la naissance jusqu'à la fin de vie.

Selon Walter Hesbeen, prendre soin c'est : « porter une attention particulière à une personne qui vit une situation particulière, c'est-à-dire unique. Le prendre soin s'appuie sur le concept de la pensée complexe, il s'agit d'une approche qui s'efforce de prendre en compte toute la complexité de la personne humaine et qui est bien plus que la somme de tous ses besoins. »²

Ils doivent ainsi être en capacité d'accompagner les individus dans des contextes de perte d'autonomie (temporaire ou définitive), lors de phases aiguës, ou lors de stades ultimes. Cet accompagnement se réalise, dans un contexte hospitalier ou extra hospitalier, en institution et/ou à domicile. Ainsi les notions de parcours de soins, chemins cliniques sont abordés tout au long de la formation.

c) Nos références en matière de pédagogie

Cette formation s'adresse à une population très hétérogène (à la fois des étudiants post-bac, des professionnels en formation promotionnelle, des reconversions...). Cette hétérogénéité est une richesse puisqu'elle permet d'exploiter les ressources et les compétences de chacun.

L'enjeu est alors d'utiliser une pédagogie active basée sur la réflexivité, et d'exploiter des méthodes innovantes dans lesquelles chaque étudiant pourra s'inscrire comme acteur de sa formation (analyse de pratiques, simulation, développement de l'utilisation d'outils numériques nombreux et variés).

² Hesbeen W., *La réadaptation, du concept au soin*, Editions Lamarre, Paris, 1994



Le concept d'andragogie ou « adulte apprenant » s'est développé plus spécifiquement à la fin des années soixante à partir des travaux de Malcom Knowles³ qui détermine les pratiques adaptées à l'apprenant adulte.

Dans le modèle pédagogique traditionnel, la planification, le diagnostic des besoins de formation et la formulation des objectifs sont établis par l'enseignant. A l'inverse, dans le modèle andragogique, ces mêmes points sont élaborés en commun dans un échange entre l'apprenant et le formateur.

De même, le formateur privilégie une relation de collaboration et d'égalité au détriment d'une relation d'autorité, il devient accompagnateur, facilitateur et tuteur. L'accent est mis sur la notion d'évolution et de progression. Notre objectif est que l'étudiant progresse dans l'acquisition de ses compétences.

B. NOS FINALITES

a) En matière de santé et de soins

Nos priorités en matière de santé et de soins sont à la fois de répondre aux besoins de santé des personnes à tous les stades de la vie et envisager tous les problèmes de santé publique.

- Sur le plan national, il s'agit de répondre aux défaillances aiguës mais aussi aux besoins d'une population vieillissante poly pathologique, aux besoins d'une population en situation de handicap, de maladie chronique et/ou dégénérative, de pathologies relevant de la santé mentale⁴
- Sur le plan régional, l'accent est mis sur 3 axes :
 - la lutte contre les inégalités sociales et territoriales,
 - la prévention, premier levier de la qualité du parcours de santé et de vie,
 - l'accompagnement de la transformation du système de santé.⁵

b) En matière de formation

Notre finalité en matière de formation est d'amener l'étudiant à devenir un professionnel autonome, responsable et réflexif. La réflexivité permet à l'étudiant, au travers de différentes méthodes pédagogiques telles que l'analyse de pratique, la simulation, de questionner les situations, les plus proches de la réalité, afin de déterminer des axes d'amélioration.

³ KNOWLES M 1990 l'apprenant adulte : vers un nouvel art de la formation. Edition d'organisation

⁴ Projet de loi de modernisation de notre système de santé : <http://www.legifrance.gouv.fr>

⁵ Projet Régional de santé 2018-2022



Les formateurs et les professionnels de terrain participent à cette démarche réflexive en accompagnant l'étudiant tout au long de sa formation. Ils vont l'aider à porter un regard critique sur sa pratique en l'explicitant afin d'adapter des décisions et d'être en capacité de les transférer à des situations similaires voire complexes. Cette démarche nécessite un travail de collaboration entre les professionnels de terrain et les formateurs afin de favoriser une cohérence et une harmonisation des actions dans le respect des règles de bonnes pratiques.

Le référentiel de 2009 repose sur le développement des compétences. Celles-ci vont s'appuyer sur la nécessité d'approfondir des compétences d'analyse, d'argumentation et de synthèse afin d'enrichir la réflexivité, mais aussi dans le cadre de l'universitarisation, d'approfondir les savoirs théoriques et d'appuyer les pratiques sur les résultats de recherche.⁶

Cette méthode aide l'étudiant dans la construction d'une réflexion éthique et favorise le passage de la posture d'étudiant à la posture de professionnel.

c) En matière de recherche,

En matière de recherche en soins infirmiers, il s'agit de familiariser l'étudiant à la démarche de recherche. Les formateurs en collaboration avec la documentaliste, vont favoriser la recherche documentaire, orienter vers l'évaluation critique des articles et publications, et proposer une méthodologie de démarche de recherche.

La recherche accroît les connaissances, permet de comprendre les mécanismes et favorise la réflexivité, elle doit permettre de questionner ses propres pratiques. A l'IFSI, lors des semestres 4 et 6, il est question d'initiation à la démarche de recherche. Le rôle des formateurs sera donc d'initier cette démarche, de lui donner du sens, de développer les capacités d'analyse et de discernement indispensables à des missions professionnelles de responsabilité.

C. NOTRE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

- a) Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif au fonctionnement des Instituts Paramédicaux
- b) Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier
- c) Décret 2010 -1123 du 23 septembre 2010 relatif à la délivrance du grade de Licence

⁶ « réflexivité et pratiques de formation » de Christine Bouissou et Stéphane Brau-Antony. Ed Armand Colin/Dunod p113-122.extrait de « Carrefour de l'éducation »



II. LES ACTEURS ET LE CONTEXTE

A. ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS

Modalités d'entrée :

Niveau d'étude : post bac ou équivalent et Cf. l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 2 août 2011: Art 24, 33, 34,35,36,36 bis.

Age minimum : âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection (Art 2 et 4 de l'arrêté du 31 juillet 2009).

Sélection à l'entrée : Parcoursup et Formation Professionnelle Continue (FPC) Cf. arrêté du 13 décembre 2018.

Définition de l'étudiant

« Étudiant est le mot qui permet de désigner toute personne qui se consacre à l'appréhension, à la mise en œuvre et à la lecture de connaissances concernant une science, une matière ou un art. Il est habituel que l'étudiant soit inscrit à un programme officiel d'études bien qu'il puisse aussi se consacrer à la recherche de connaissances de façon autonome ou informelle. »⁷

Profil de l'étudiant à l'IFSI du Rouvray:

L'étudiant fait preuve d'authenticité, de sociabilité (capacité d'écoute et prise en compte des remarques) et de valeurs humanistes.

Il est en capacité de discerner, d'analyser, de synthétiser, de structurer un exposé et de l'argumenter. Il met en évidence des compétences de communication en utilisant un vocabulaire et une sémantique correctes et professionnels, à l'écrit comme à l'oral.

Il doit être pourvu d'aptitude psychologique, notamment dans la relation au groupe (représentation du travail en groupe, positionnement face à l'autorité), dans l'intégration de règles et de consignes et dans la gestion du stress et de ses émotions.

L'étudiant met en évidence ses motivations pour la formation et la profession en argumentant son projet, en se projetant dans la formation et en développant ses connaissances sur l'alternance et l'exercice professionnel.

A l'issue de la formation :

⁷ Définition de étudiant - Concept et Sens <http://lesdefinitions.fr/etudiant#ixzz3ml6y2HgD>



L'étudiant sera « *un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire, un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions seul ou en équipe pluri professionnelle.* »⁸

B. LES PROFESSIONNELS PERMANENTS DE L'IFSI

a) Le directeur

Responsable de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier du Rouvray. Il a une formation issue de l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes de Santé Publique). Il est le garant du projet institutionnel et du projet pédagogique et de leur mise en œuvre.

b) Le directeur adjoint

Cadre supérieur de santé, il accompagne le Directeur dans l'exercice de ses fonctions et en assume par délégation les responsabilités. Il participe à l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique. Il encadre et anime l'équipe pédagogique.

c) Les cadres de santé formateurs

Des cadres de santé avec licence, master, DEU de spécialités et des infirmiers faisant-fonction motivés par la fonction de cadre formateur ayant un parcours professionnel varié et/ou spécialisé.

Ils sont en charge de l'ingénierie, de l'organisation et de la coordination pédagogique conformément au référentiel de formation. Ils accompagnent les étudiants dans leurs apprentissages par des pédagogies actives et réflexives.

Nos valeurs communes dans l'exercice de cette fonction:

- ✓ l'esprit d'équipe
- ✓ l'humanisme et respect de l'autre
- ✓ la rigueur
- ✓ l'accompagnement
- ✓ la réflexivité
- ✓ l'écoute
- ✓ la reconnaissance et le respect du parcours professionnel de chacun
- ✓ le respect de la différence et la prise en compte de l'individualité
- ✓ l'authenticité

⁸ Recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant au diplôme d'Etat et à l'exercice de la profession. Annexe III.



d) La documentaliste et son assistante

Une documentaliste est responsable du Centre de Documentation et d'Information à l'IFSI et de la bibliothèque médicale du Centre Hospitalier du Rouvray. Elle participe à l'initiation à la recherche en soins infirmiers. Toutes deux accompagnent les étudiants dans le cadre de la recherche documentaire.

e) Les secrétaires

Les secrétaires assurent des missions administratives auprès de la direction, de l'équipe pédagogique. Elles accompagnent les étudiants dans leurs démarches administratives et aident à la régularisation des difficultés.

f) Le technicien chargé du matériel pédagogique

Le technicien est chargé de l'aide technique pour le matériel pédagogique et la simulation. Il est aussi une personne ressource pour l'équipe pédagogique, administrative et les étudiants.

C) LES PROFESSIONNELS VACATAIRES

Des acteurs de santé experts parmi lesquels des infirmiers, cadres de santé, médecins, représentants d'associations, psychologues et autres professionnels contribuent à la formation en lien avec le projet pédagogique du semestre lors des travaux dirigés, analyses de pratique professionnelle, regroupement, cours magistraux...

D) NOS LIENS AVEC L'UNIVERSITE

- ✓ Département d'Enseignement en Sciences Infirmières
- ✓ Intervenants : Les maîtres de conférence, les doctorants, les accrédités par l'Université
- ✓ Coordinateurs des Unités d'Enseignements universitaires pour les cours vidéos
- ✓ Lien avec la plateforme Moodle et les informaticiens de l'université
- ✓ Représentants lors des commissions (Commission d'Attribution des Crédits (CAC), Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI), ...)
- ✓ Partenariat : Groupement de Coopération Sanitaire⁹

E) NOS AUTRES PARTENAIRES

- ✓ Conseil Régional de Normandie
- ✓ Agence Régionale de Santé
- ✓ Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale
- ✓ Les IFSI Normands

⁹ CIRCULAIRE INTERMINISTRIELLE N°DHOS/RH1/DGESIP/2009/202 du 9 juillet 2009 relative au conventionnement des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) avec l'université et la région dans le cadre de la mise en œuvre du processus Licence-Master-Doctorat (LMD).



F) LES TERRAINS DE STAGES

Lieux avec lesquels s'exerce l'alternance de la formation en soins infirmiers. Ces terrains se doivent de garantir un encadrement des étudiants dans le respect du référentiel de formation.

Ils participent au développement des dix compétences inscrites au référentiel de formation. Ils sont négociés conformément à la réglementation en vigueur (agrément, qualification, conventions...) ¹⁰.

a) Le maître de stage

Il représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage. Il est responsable du suivi et de la qualité de l'encadrement de l'étudiant, il lui permet de se positionner dans le lieu de stage. Il s'agit le plus souvent du cadre de santé.

b) Le tuteur

« Les tuteurs sont désignés par le coordonnateur général des soins sur proposition des cadres de santé. Ils sont proposés sur la base du volontariat après une concertation en équipe de soins, au sein d'un pôle. Ils bénéficient d'une formation au tutorat visant à l'acquisition de compétences spécifiques. » ¹¹

Le tuteur de stage est de formation initiale identique à celle de l'étudiant. Le tuteur représente la fonction pédagogique du stage. Il assure un accompagnement des étudiants et participe aux évaluations de leur progression.

c) Les professionnels de proximité

« L'ensemble de l'équipe participe à l'encadrement des étudiants... » ¹²

Ils représentent la fonction pédagogique au quotidien. Ils accompagnent l'étudiant dans sa réflexion et facilitent l'explicitation des situations et du vécu du stage.

d) Le formateur référent de stage

L'IFSI du Rouvray désigne un formateur référent pour chacun des lieux de stage. Le formateur référent assure la coordination entre l'IFSI et l'établissement d'accueil. Il accompagne les équipes dans l'utilisation du référentiel de compétences et des outils de suivi de formation. Il contribue à la formation clinique de l'étudiant et à l'analyse de ses pratiques.

¹⁰ Ibid. p.81

¹¹ Instruction n° DGOS/RH1/2014/369 du 24 décembre 2014, relative aux stages en formation infirmière, p4

¹² Ibid. p4



E) L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE

La taille et l'histoire de l'institut nous ont permis de développer une culture de l'accompagnement individualisé et personnalisé des étudiants qui, à nos yeux, constitue une valeur ajoutée à notre pratique. Il favorise l'intégration des apprentissages, la réussite au diplôme ainsi que l'acquisition des compétences professionnelles attendues dans un climat de sécurité, pour nos étudiants.

A. L'ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

a) Les Cours Magistraux (CM)

Pour chaque Unité d'Enseignement des champs 1 et 2, un coordinateur universitaire référent nomme les intervenants qui sont en majorité des universitaires ou des professionnels (médecins, infirmiers, psychologues, sociologues...) validés par le coordinateur. Ces cours magistraux sont proposés sous deux formes : en présentiel ou en vidéos.

Pour les autres champs, les CM sont dispensés par les formateurs de l'institut ou peuvent aussi être dispensés par des professionnels sollicités par les formateurs en fonction d'une expérience, voire d'une expertise dans le domaine visé.

Elaboration

Les cours sont élaborés à partir des éléments de contenus et des objectifs pédagogiques déclinés dans le référentiel. Les vidéos sont enregistrées en studio par l'université après validation du contenu par une commission d'experts. Une évaluation et/ou une réactualisation sont réalisées en fonction des retours des formateurs, des intervenants eux-mêmes, de l'évolution des contextes (législation, sociaux ...).

Contenu

Les cours magistraux répondent aux exigences du référentiel en fonction des UE et s'inscrivent dans une logique de progression en fonction du niveau de formation. Ils permettent d'assurer une continuité dans les apprentissages, afin de permettre aux étudiants de développer progressivement une vision holistique.

Exploitation

Les vidéos sont mises à disposition par le Collège Santé Normandie. Les apprenants ont accès aux cours sous toutes leurs formes (vidéo, audio, diapositifs) via la plate-forme universitaire quand ils le souhaitent.



Les cours vidéo sont accessibles en début de chaque semestre sur la plateforme moodle.

Les formateurs planifient des plages horaires durant lesquelles les vidéos sont projetées dans un amphithéâtre de l'institut.

« Certains enseignements en cours magistral peuvent être obligatoires (CMO), en fonction du projet pédagogique de l'institut ». Arrêté du 31 juillet 2009, art. 41

A l'IFSI du Rouvray, la présence aux cours magistraux des champs universitaires (champs 1 et 2) sont facultatifs sauf pour les apprenants financés. (cf. conventions de l'organisme financeur, Cf. Droit du travail)

Le contenu des cours est exploité à travers les travaux dirigés ou les travaux personnels guidés, qui sont élaborés par les formateurs, afin de mobiliser les contenus théoriques enseignés à l'institut de formation.

b) Les travaux dirigés (TD)

Selon l'arrêté du 31 juillet 2009, modifié par l'arrêté du 02 août 2011, relatif à la formation préparant au Diplôme d'Etat, les travaux dirigés sont des temps d'enseignement obligatoires réunissant au maximum 25 étudiants.

Objectifs :

Ces temps d'appropriation servent à illustrer, approfondir et compléter un cours magistral en introduisant des données nouvelles qui peuvent être théoriques ou pratiques, à réaliser des exposés, des exercices, des travaux divers, des travaux pratiques de manière préférentielle en salle de manutention et/ou de simulation et à travailler sur des situations cliniques.

« Certaines matières nécessitent de majorer le nombre d'enseignement en TD afin de réaliser une formation au plus près des besoins des étudiants, visant l'individualisation des apprentissages par l'utilisation de méthodes interactives. »¹³

Les travaux dirigés peuvent être animés ou co-animés par des professionnels de proximité.

c) Formation en Gestes et Soins d'Urgence (Unité d'enseignement 4.3 du semestre 2)

Elaboration :

Cet enseignement est conforme à l'arrêté du 3 mars 2006. Il est élaboré sous la responsabilité du Médecin Directeur Scientifique et Pédagogique et du Cadre de Santé du CESU de Rouen (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence).

L'enseignement est délivré par des formateurs habilités à la pédagogie spécifique des Soins d'Urgence.

¹³ Référentiel de formation



L'unité d'enseignement 4.3 du semestre 2 vise à identifier l'urgence à caractère médical et à initier seul ou en équipe les gestes permettant de porter secours en attendant l'arrivée d'une équipe médicale.

Cette formation repose sur la connaissance :

- des gestes et des comportements adaptés à des situations d'urgence vitale, d'urgence potentielle,
- des risques collectifs,
- de la conduite à tenir pour émettre une alerte et la respecter
- des plans de secours spécifiques..

En fin de formation, il est délivré aux participants, une Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de Niveau 2, obligatoire à la pratique des professionnels soignants des établissements de santé et valide durant 4 ans.

Planification :

Dispensée en semestre 2, cette unité d'enseignement dure 3 jours entiers (21h au total) en groupes restreints de 10 à 12 participants et se déroule au sein de l'Institut de Formation en Soins

Infirmiers. Un approfondissement des connaissances et des pratiques des soins d'urgence sera poursuivi dans le cadre de l'Unité d'Enseignement 4.3 en semestre 4. Les étudiants réactiveront alors

leurs savoirs en mettant en œuvre des soins d'urgence hiérarchisés dans un environnement médicalisé.

Enfin, selon l'Instruction DGOS/RH1 n°2010-243 du 5 juillet 2010, un temps portant sur une actualisation des connaissances relatives aux urgences vitales, organisé en ateliers pratiques aura lieu à la fin du 6ème semestre de formation dans le cadre de l'Unité d'Enseignement 4.8.

Exploitation :

Les connaissances antérieures et situations éventuellement vécues sont mobilisées. Les pré requis et connaissances acquis en semestre 1 et 2 sont complétés par des temps d'apports magistraux et remobilisés lors de travaux dirigés. Les participants réalisent chaque geste technique au cours des séquences pratiques et les réinvestissent dans des ateliers de simulation de situations d'urgence.

d) Les Stages

Le parcours de stage des étudiants comporte un stage minimum à effectuer dans chacun des types de stage décrits ci-dessous.

Soins de Courte Durée (SCD): service de soins pour des personnes atteintes de pathologies et hospitalisées dans des établissements publics ou privés.



Soins en Santé Mentale et en Psychiatrie (SSM) : service de soins où sont pris en charge des personnes atteintes de problèmes en santé mentale ou psychiatrique à l'hôpital ou non.

Soins de Longue Durée et Soins de Suite et de Réadaptation (SLD) : service de prise en charge de personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale.

Soins Individuels ou Collectifs sur des Lieux de Vie (SLV) : soins prodigués aux personnes sur les différents lieux de vie, domicile, travail, école, crèche...

Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine selon le rythme préconisé par le référentiel de formation et rappelé par circulaire ; soit 5 semaines en semestre 1, 2 fois 5 semaines en semestre 2, 10 semaines en semestre 3, 4, et 5 et nous avons opté pour 5 semaines plus 10 semaines en semestre 6. Sauf situation particulière, le stage de 10 semaines de fin de formation est laissé à l'initiative de l'étudiant qui en assure la recherche en pertinence avec son projet professionnel.

Affectation

Le formateur référent du suivi pédagogique de l'étudiant a la responsabilité du parcours de stage proposé.

Les affectations en stage s'effectuent au regard de plusieurs critères :

- Les besoins d'apprentissage des étudiants (bilan des acquisitions des compétences).
- Le respect des différents types de stage (Cf. référentiel) : SCD, SSM, SLD, SLV.

Pour ce faire, une négociation inter IFSI de l'agglomération rouennaise a lieu en amont afin de définir une liste de lieux de stages disponibles.

Une coordination institutionnelle s'effectue afin de répondre au mieux aux besoins des différentes promotions.

L'affectation individuelle du lieu de stage est communiquée par voie d'affichage au sein de l'IFSI.

Une fois les affectations confirmées par le référent pédagogique, les conventions de stage sont établies et signées par les 3 parties (IFSI, établissement d'accueil et étudiants).

Les formateurs organisent une préparation de stage au-cours de laquelle :

- Les objectifs de stage institutionnels sont posés (nombre de patients à prendre en charge en fonction du semestre, recueil de données, projet de soins à réaliser, explication des travaux à faire pour les regroupements...).
- Les étudiants élaborent leurs objectifs de stages consignés sur l'outil portfolio.
- Les étudiants consultent les livrets d'accueil de leurs lieux de stage (mis à disposition au Centre de Documentation et d'Information).
- Un temps d'échange avec les formateurs est organisé avant le départ en stage.

L'apprenant doit prendre contact avec le maître de stage du lieu qui va l'accueillir, pour organiser son arrivée.



Pendant la durée des stages :

Les formateurs référents de la promotion organisent à l'IFSI des regroupements d'apprenants selon le projet d'Accompagnement Pédagogique en Stage (APS). Ce temps de rencontre est organisé en fraction de promotion. Ces regroupements permettent de réaliser des analyses de la pratique professionnelle (analyse réflexive) avec la collaboration d'un tuteur de stage. Les thèmes des journées de regroupement à l'IFSI sont spécifiques à chaque semestre.

Les objectifs de cette analyse sont les suivantes :

- Favoriser le lien entre la théorie et la pratique.
- Favoriser la réflexion professionnelle sur des situations de soins rencontrées.
- Identifier les compétences utilisées dans les situations vécues.

Le temps de regroupement permet également l'exploitation du raisonnement clinique. Ce moment d'échange avec les apprenants permet de développer une analyse de situation pour aider l'étudiant à décider des choix de diagnostics infirmiers et des problèmes à traiter en collaboration, ainsi que le raisonnement clinique infirmier.

Ces regroupements sont un temps d'expression et de régulation pour les apprenants, pour exprimer le vécu du stage, et évoquer des difficultés, des interrogations, des appréhensions pour ceux qui le souhaitent.

Le formateur de l'IFSI référent du stage (pack stage) prend contact avec le maître de stage du lieu de l'apprenant afin d'organiser un APS. Cette rencontre a pour objectif d'accompagner l'étudiant en stage pour réaliser un bilan et poser des objectifs, des axes d'amélioration. Le formateur rencontre le tuteur pour communiquer sur l'utilisation du référentiel de compétences et des outils de suivi de stage. Il est aussi un interlocuteur pour l'apprenant lors de difficultés rencontrées en stage.

Le contenu du stage

Pendant la période de stage, l'apprenant devra réaliser des analyses de pratiques afin d'avoir une posture réflexive en lien avec sa pratique.

Le retour sur la pratique, la réflexion et le questionnement sont accompagnés par le tuteur et le formateur référent de stage lors de l'APS. Son but est de développer chez l'étudiant, la pratique réflexive nécessaire au développement de la compétence infirmière.

L'apprenant effectuera tout au long de son stage des actes et activités qui lui permettront d'acquérir ou de développer les compétences infirmières.

Validation du stage

Dispositions relatives à l'arrêté du 26 septembre 2014 :

Article 55 : l'étudiant analyse en cours de stage des situations et activités, il en inscrit les éléments sur le portfolio. Il réalise des activités en lien avec le stage effectué.



Article 56 : A la fin du stage, les responsables de l'encadrement évaluent les acquisitions des éléments de chacune des compétences au cours d'un entretien avec l'étudiant.

Article 57 : Le formateur de l'institut de formation, référent pédagogique de l'étudiant, prend connaissance des indications portées sur le portfolio et de l'évaluation du tuteur pour proposer à la commission d'attribution des crédits de formation définie à l'article 59, la validation du stage.

Le stage est validé dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

- 1°) Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique ;*
- 2°) Avoir mis en œuvre et acquis les éléments des compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées.*

e) Le travail personnel

Le travail personnel s'intègre dans les enseignements pédagogiques réalisés à l'IFSI, selon l'arrêté du 31 juillet 2009, modifié par l'arrêté du 02 août 2011, relatif à la formation préparant au Diplôme d'Etat.

Nous distinguons le travail personnel guidé et le travail en autonomie.

- Le travail personnel guidé (TPG)

Le TPG est un temps où les étudiants effectuent seuls ou en groupes certaines recherches ou études, préparent des écrits et réalisent des travaux demandés, guidés par les formateurs en fonction

de leurs capacités. Le TPG peut aussi être un temps de rencontre individuelle avec le formateur dans le cadre d'entretien de suivi pédagogique.

Les cadres formateurs élaborent des objectifs pédagogiques au regard d'un projet, d'une unité d'enseignement. Le TPG peut permettre la mobilisation et l'acquisition des connaissances, des recherches, des investigations.

Les cadres formateurs déterminent les modalités du TPG conformément au référentiel et aux orientations pédagogiques définies dans les groupes de travail des Unités d'enseignement (UE). Des lieux sont mis à disposition des étudiants (salles, CDI, salle informatique,...).

Les consignes sont portées à la connaissance des étudiants et mises à disposition sur la plateforme universitaire avant la date du TPG. Il sera réinvesti lors de TD ou de CM. La traçabilité s'effectue par la signature d'un engagement de travail pour chaque UE. Les feuilles d'engagement sont présentées aux étudiants en début de semestre par les cadres formateurs.

- Le travail en autonomie

Il s'agit d'un temps de travail laissé à la disposition de l'étudiant acteur de sa formation.



f) L'évaluation du dispositif

Elle s'effectue semestriellement en référence au bilan de fin de semestre qu'élabore chaque promotion et qui est discuté lors d'une rencontre entre les étudiants, les formateurs et l'équipe de direction de l'institut.

Au-delà d'un bilan, ce moment constitue également un espace de propositions laissé aux étudiants qui œuvrent ainsi à l'amélioration des pratiques institutionnelles et à leur enrichissement.

Un document support est mis à la disposition de chaque promotion, adapté au semestre qui vient de se dérouler. Il en facilite la traçabilité et ainsi la comparabilité avec l'antériorité.

Des apprentissages

Pour les packs CM/TD/TPG, outre l'exploitation du bilan fait semestriellement par les étudiants, le dossier des fiches techniques de chaque UE comporte un espace évaluation et commentaire des enseignements. Ce document définit notamment les modalités d'évaluation des étudiants UE/UE.

Pour les stages, un suivi pédagogique individuel est réalisé par le formateur référent. Il s'appuie sur les feuilles de stage communiquées par les lieux de stages comportant l'évaluation des compétences et les commentaires des professionnels encadrants (maitre de stage, tuteurs de stage). Ces suivis permettront la présentation pour validation ou non par la Commission d'Attribution des Crédits (CAC DE STAGE) réalisée semestriellement.

B. LE SUIVI PEDAGOGIQUE

Le suivi pédagogique est devenu une pratique obligatoire depuis la réforme des études de 1992. Depuis le référentiel de formation de 2009¹⁴, celui-ci n'est plus identifié en terme de temps.

Il est reconnu comme étant un temps personnel guidé TPG¹⁵ : « ces temps sont identifiés pour rencontrer les formateurs et bénéficier d'entretiens de suivi pédagogique. »

A l'IFSI du Rouvray, l'équipe pédagogique le définit comme étant un temps d'accompagnement formel entre les formateurs et les étudiants, individuel ou collectif. Il est un temps d'échange et de réflexion dans un but de professionnalisation. Le suivi pédagogique est un engagement entre l'étudiant et le formateur où chaque acteur a des droits et des devoirs.

a) Le suivi pédagogique individuel

Un suivi individuel est organisé à l'IFSI en face à face entre l'étudiant et le formateur référent de son suivi. Cet entretien est programmé en systématique au retour de stage, une fois par semestre. D'autres entretiens peuvent être proposés au regard de la demande du formateur ou de l'étudiant.

¹⁴ Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier

¹⁵ Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier, annexe III



Lors des stages, un accompagnement individualisé est organisé avec le formateur référent de stage, l'étudiant et le tuteur en référence au projet APS.¹⁶

Ses objectifs sont :

- Etablir le bilan des apprentissages,
- Echanger sur le vécu de l'étudiant au sein de la formation,
- Identifier la progression de l'étudiant,
- Fixer des axes d'amélioration,
- Proposer des mesures de réajustement

Des fiches outils sont utilisées, à la fois pour préparer, réaliser et tracer le temps d'accompagnement.

b) Le suivi pédagogique collectif

Des temps collectifs, entre le formateur référent du suivi et le groupe d'étudiants sont réalisés avant et après le stage. Un regroupement¹⁷ est organisé chaque semestre lors d'un stage, entre un formateur référent de la promotion et un petit groupe d'étudiants.

Ses objectifs sont :

- Aider l'étudiant à formuler ses objectifs de stage au regard des besoins d'apprentissage et de la spécificité du lieu,
- Promouvoir les liens entre le champ clinique et l'IFSI,
- Echanger sur le vécu de l'étudiant en stage,
- Réaliser un travail réflexif à partir de situations cliniques rencontrées.

c) Rôle de chacun des acteurs

Le cadre formateur :

Le formateur est une personne ressource, qui crée une relation de confiance, à l'écoute de l'étudiant, empathique et bienveillante. Il facilite la posture réflexive de l'étudiant.

Modalités de l'accompagnement :

- Suivre la progression des étudiants au regard des résultats visés (les objectifs individuels) :
- Effectuer une exploitation individualisée des résultats obtenus à l'aide des outils d'évaluation
- Repérer les points forts et les difficultés
- Formuler un diagnostic pédagogique au regard des capacités ou des difficultés (exemple organisation, analyse, compréhension, travail personnel, comportement...)
- Guider l'étudiant dans sa réflexion personnelle, dans son rapport à sa future profession, dans la construction de son identité professionnelle. (réflexivité sur l'expérience)

¹⁶ Projet « Accompagnement pédagogique en stage »

¹⁷ Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier, annexe III



L'étudiant :

L'étudiant réfléchit sur sa formation afin d'identifier ses ressources, ses limites, ses difficultés. A partir de ses résultats, il identifie ses besoins et échange avec le formateur qui l'encourage à faire des choix, à prendre des décisions sur sa situation et sa progression .

Modalités de l'engagement étudiant :

- Bénéficier d'une séquence de suivi pédagogique individuel par semestre
- Préparer la rencontre
- Venir au rendez-vous fixé par le formateur en amont ou modifier celui-ci si problème particulier
- S'engager à mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés avec le formateur



F) LES PROJETS EN COURS ET A DEVELOPPER

A. PROJET : RECHERCHE ET TRAITEMENT DES DONNEES PROFESSIONNELLES ET SCIENTIFIQUES : Compétence 8

FINALITE :

- Eveiller la curiosité des étudiants pour la lecture, la recherche, en lien avec leur futur profession de santé et métier du soin
- Développer une approche systémique de la démarche de recherche documentaire
- Former l'étudiant à la recherche documentaire appliquée à une consigne spécifique – Travail de Fin d'Etudes
- Entraîner l'étudiant à la lecture d'articles, au tri et à l'analyse des informations/ documents
- Accompagner progressivement l'étudiant dans la prise de contact avec la notion de Recherche en Soins Infirmiers
- Amener progressivement l'étudiant à savoir utiliser les ressources locales disponibles au CDI/ ressources en ligne...
- Former l'étudiant à la rédaction de travaux respectueux des règles et des normes
- Former l'étudiant à la veille professionnelle/ à réactualiser ses connaissances

Objectifs opérationnels

- Appliquer les méthodes de recherche documentaire adaptées à une consigne spécifique - TD tout au long des 3 années de formation
- S'exercer à la lecture d'articles et le tri d' informations
- Utiliser des références bibliographiques conformes aux normes
- Sélectionner de façon pertinente des articles en lien avec une thématique
- Présenter sa requête de recherche documentaire à l'aide d'une carte mentale
- Présenter un article
- Enrichir les Analyses de Pratiques de références théoriques et/ou professionnelles

Ce projet se déroule sur les 3 années de formation et s'appuie sur un ensemble de Travaux Dirigés, certains sont en lien avec les UE des semestres concernés.

SEMESTRE 1 : Découvrir une méthodologie de recherche OBJECTIFS :

- S'initier à une méthodologie de recherche
- Utiliser les ressources locales
- S'initier à l'analyse de la littérature professionnelle



SEMESTRE 2 : Les 1^{er} liens recherche et expérience professionnelle

OBJECTIFS :

- Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne (sémiologie et apparition des troubles) à partir d'articles extraits de la revue « santé mentale »
- Rechercher des informations en lien avec l'expérience et la pratique professionnelles
- Susciter le questionnement de l'étudiant et le guider dans la recherche d'informations

SEMESTRE 3 : Démarche systémique dans la Recherche documentaire

OBJECTIFS :

- Acquérir une démarche systémique dans la recherche documentaire.
- Démarche réfléchie, anticipée et structurée
- Appliquer la norme bibliographique
- Gagner en efficience

SEMESTRE 4 : Phase de production personnelle, en route vers le TFE

OBJECTIFS :

- Consolider sa démarche systémique dans la recherche documentaire.
- Pratiquer l'analyse approfondie de la littérature en santé
- Passer à la production d'un document nouveau à valeur ajoutée (note de synthèse)
- Consolider sa pratique de la norme bibliographique
- Être opérationnel pour le TFE

SEMESTRE 5 : Constituer son réservoir de sources documentaires pour le TFE

OBJECTIFS :

- Finaliser la méthodologie
- Officialiser sa requête documentaire auprès de la documentaliste

SEMESTRE 6 : Finalisation du TFE et ouverture sur la Réflexion professionnelle

- Conseils personnalisés
- TD adaptés au cheminement en cours sont aux projets des UE 3.4 (S6) (Initiation à la démarche de recherche) et UE 5.6 (Analyse de la qualité et traitements de données scientifiques et professionnelles)



B. PROJET RAISONNEMENT ET DEMARCHE CLINIQUE INFIRMIERS (RDCI)

Ce projet est né fin 2016, suite à un questionnaire lié à un état des lieux des apprentissages du RDCI. Les idées principales de cet état des lieux étaient les suivantes :

- Questionnement quant à l'apprentissage de la méthodologie et à l'utilisation exclusive des 14 besoins fondamentaux de Virginia Henderson.
- Difficultés rencontrées par les étudiants dans le processus d'analyse des situations cliniques.(Manque de liens, mobilisation difficile des connaissances, paraphrases...).
- Confusions entre problèmes, risques, diagnostics infirmiers, objectifs et parfois actions de soins.
- Difficultés d'identification des causes et conséquences dans la construction de l'analyse.
- Programmation des volumes horaires des TD et TPG souvent très inférieure aux recommandations du référentiel.
- Des objectifs d'apprentissages sensiblement différents selon les promotions.

Objectifs de la mise en œuvre de ce projet :

- Il s'agissait de retravailler les UE(s) spécifiques au RDCI et d'articuler l'ensemble sur les trois semestres
- Un autre objectif était de faire des liens avec l'ensemble de la formation afin que le RDCI soit toujours exploité.
- Harmonisation des objectifs et pratiques pédagogiques au sein de l'institut.

Choix pédagogiques :

Le référentiel de formation est proposé pour construire une pédagogie active dans le champ du socioconstructivisme.

Dans ce cadre, le projet RDCI inspiré de la pédagogie inversée permet aux étudiants de travailler et d'exploiter la clinique des situations de soins, pour ensuite proposer une conceptualisation à partir des travaux de réflexion réalisés par les étudiants.

Ces choix impliquent une posture réflexive de l'étudiant et du formateur qui l'accompagne, dans son questionnement et son raisonnement pour construire la démarche clinique infirmière.

L'utilisation de la plateforme est privilégiée pour le dépôt des travaux des étudiants, afin que chacun d'entre eux puisse prendre connaissance des différents travaux réalisés par leurs pairs.



Cette démarche a pour objectif d'enrichir la réflexion individuelle dans le cadre de la construction professionnelle. Aussi, les formateurs y déposent régulièrement des articles issus de revues professionnelles et divers documents mis à disposition pour les étudiants. Des séquences pédagogiques par la simulation sont envisagées dès le semestre 1.

Organisation sur les 3 premiers semestres :

Chaque semestre est organisé en travaux dirigés suivis d'une intervention active avec les étudiants pour récapituler l'ensemble des éléments travaillés.

Un guide détaillant l'ensemble des contenus proposés au sein de chaque UE est mis à disposition des formateurs ainsi que les différents documents s'y rattachant.

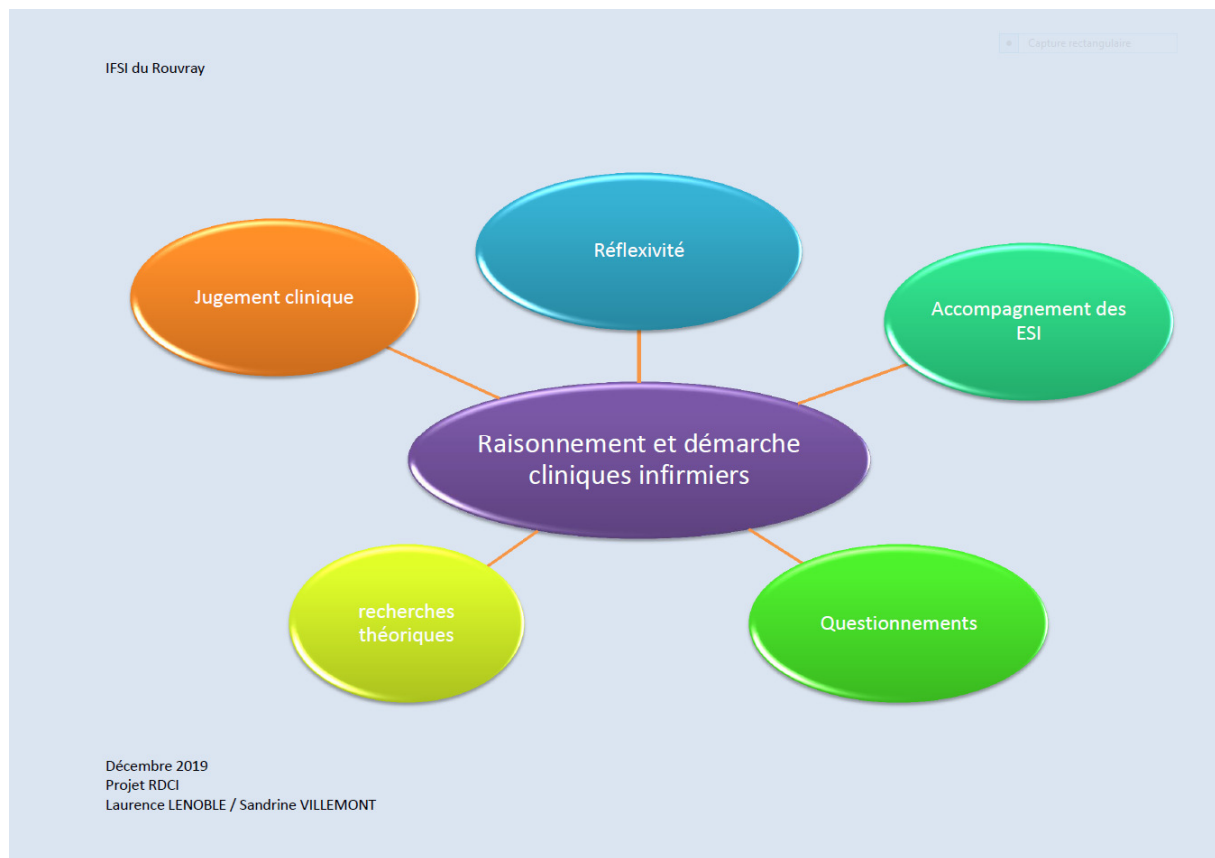
Une bibliographie est également à disposition, elle est complétée régulièrement selon les besoins et l'actualité.

Mise en œuvre :

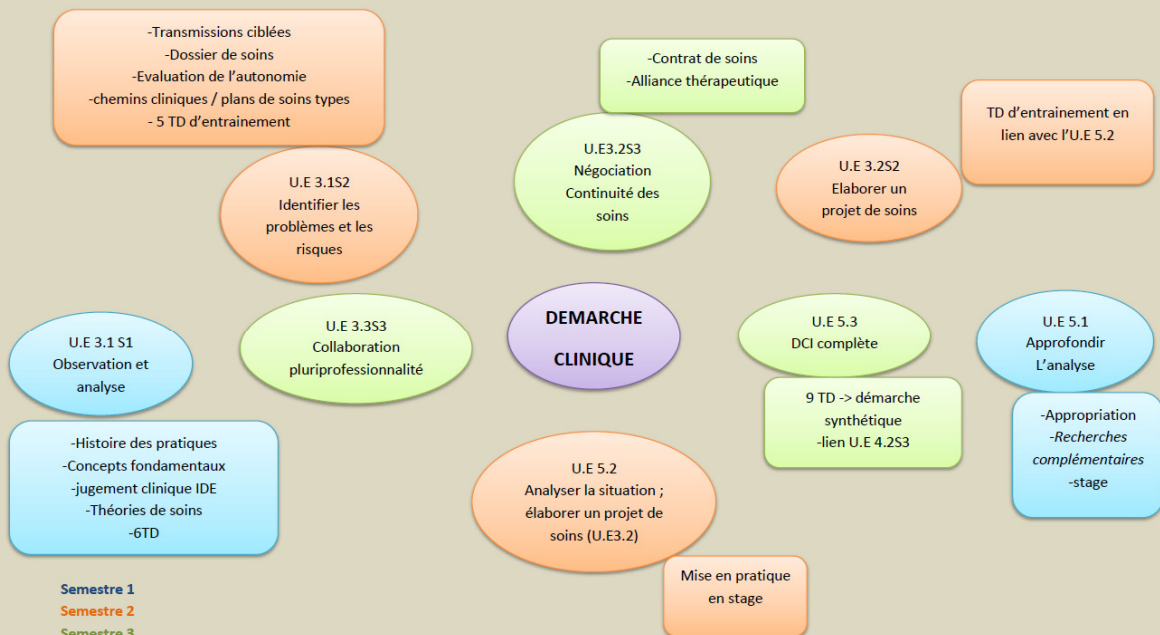
- Présentation générale du projet raisonnement et démarche clinique infirmière en réunion plénière fin 2016
- 2^{ème} réunion d'échanges avec l'équipe pédagogique autour du projet
- Mise en œuvre début 2017 avec la promotion F17
- Evaluation du projet fin 2019

Réajustements suite à l'évaluation de 2019 :

- Mise en valeur du guide destiné aux formateurs pour faciliter la lecture du projet,
- Mise à jour du cours magistral sur l'histoire des pratiques professionnelles pour la promotion Février 2020,
- Ouverture du RDCI à la pédagogie par la simulation dans chaque semestre et au cours des regroupements pendant les stages,
- Formalisation du RDCI de manière transversale sur l'ensemble de la formation.



RAISONNEMENT ET DEMARCHE CLINIQUE INFIRMIERS



Semestre 1
Semestre 2
Semestre 3

Décembre 2019 / Projet RDCI / IFSI du Rouvray
Laurence LENOBLE / Sandrine VILLEMONT



C. LA SIMULATION EN SANTE

La simulation en santé s'inscrit dans une méthode pédagogique active basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive. Dès 2015, l'IFSI a développé un programme de simulation en santé en respectant les règles de bonnes pratiques préconisées par l'HAS.

Les séquences de simulation sont organisées par semestre de formation selon les objectifs fixés par l'équipe pédagogique. Elles se déroulent dans un espace dédié reproduisant l'univers hospitalier avec 4 chambres spécifiques (pédiatrie, réanimation, médecine/chirurgie et gériatrie) ainsi qu'une salle de soins et un bureau infirmier. Cet espace permet donc de recréer des scénarii ou des apprentissages techniques dans un environnement réaliste.

Plusieurs types de séquences de simulation sont proposés :

- ❖ **Simulation avec des « patients simulés »** : sous formes de jeux de rôles lors desquels les apprenants se mettent en scène en prenant le rôle du patient ou de l'infirmier. Il est également possible d'ajouter des éléments de mise en scène procédurale pour y associer les gestes techniques (bras à ponctions, bassins, plastrons, etc.) Ceci permet donc de travailler à la fois sur les aspects relationnels et sur les aspects techniques liés à la pratique de soins.
- ❖ **Simulation haute technologie** : avec l'utilisation de mannequins qui sont reliés à un logiciel de commande permettant aux formateurs de dérouler un scénario préétabli en variant les constantes vitales et l'état clinique du patient. Ainsi, les mannequins ont un pouls, une tension artérielle, une fréquence et une amplitude respiratoire perceptible. Ils peuvent également parler et donc interagir avec les apprenants. Il est possible de pratiquer des soins d'urgence ainsi que la plupart des actes techniques infirmiers.
- ❖ **Simulation électronique** : avec l'utilisation de Jeux Sérieux sur diverses plateformes qui sont directement intégrées à l'enseignement de certaines UE.

A l'issue de chacune des séquences, les formateurs encouragent les apprenants à analyser leur pratique, à réfléchir et à motiver leurs décisions afin de développer et de raffermir leur jugement clinique.

Cette méthode pédagogique favorise ainsi la réflexivité des apprenants tout en leur permettant d'approfondir leur raisonnement clinique. Elle vise la professionnalisation des apprenants en développant leurs compétences tout au long de la formation.



D. FORMATION DES « 40 HEURES POUR DISPENSER L'ETP », SEMESTRE 4

Au regard de la mise en place du Service Sanitaire des étudiants en santé au semestre 3, l'organisation de l'Unité d'enseignement 4.6 dédiée aux soins éducatifs et préventifs a nécessité d'être revisitée au semestre 4. La mise en place d'un projet de promotion pour la santé ayant lieu au semestre 3, il est apparu nécessaire de travailler avec les étudiants, la réflexivité qui en découlait, et d'en dégager un savoir expérientiel. L'UE 4.6 a ainsi été couplée avec l'UE intégrative 5.4 du Semestre 4 dans une perspective de continuité des enseignements.

L'objectif général de la formation vise à aider les étudiants du semestre 4 à élaborer ou animer une action éducative en lien avec la situation individuelle d'un patient ou collective d'un groupe de patients.

Ainsi, au semestre 4, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers propose une formation de 42 heures divisées en 12 séances de Travaux Dirigés en groupes restreints participatifs et sanctionnée par une attestation de formation au terme de la session. Ces séquences pédagogiques sont constituées d'une alternance de temps d'analyse, de pratiques d'éducation thérapeutique, de compléments de connaissances et de rencontres avec des activités innovantes (simulation de e-santé, rencontre avec des patients experts et ou associations de patients).

E. ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Un accompagnement en français est organisé, auprès des étudiants en formation professionnelle, lors du semestre 1.

Le référentiel de 2009 nécessite des compétences en analyse et synthèse. Dès le semestre 1, certaines UE sont évaluées sous la forme de travaux d'analyse. Chez les professionnels, des difficultés peuvent apparaître dans ce domaine en début de formation.

Des cours sont organisés par un professeur de français pour une remise à niveau et favoriser une reprise de confiance.



F. COORDINATION DU TUTORAT DES ESI

Depuis le mois de mai 2017, des cadres formateurs se sont associés au cadre de santé de l'établissement support en charge du tutorat pour accompagner les tuteurs des étudiants infirmiers. Aujourd'hui la coordination du tutorat est ainsi composée d'un cadre « soins » et de deux cadres formateurs.

La coordination du tutorat propose des réunions trimestrielles avec les tuteurs afin de répondre à leurs questions et de les accompagner dans leur mission d'encadrement et d'évaluation des étudiants. De ces réunions émergent les projets d'années présentés à la direction des soins et aux cadres supérieurs de santé en septembre pour l'année suivante : livret d'accueil des étudiants, outils du tutorat, travail de recherche sur le tutorat au centre hospitalier du Rouvray.

Les coordinatrices ont reconstruit la formation des tuteurs dispensée sur quatre jours et dispensent cette formation depuis octobre 2019: deux sessions par ans sont prévues par le service de formation compétences.

Par ailleurs, la coordination du tutorat propose des séances d'analyse de pratiques professionnelles des tuteurs animées par une formatrice et un cadre de santé d'unités de soins formés à l'APP : la seconde séance aura lieu en janvier 2020.

Cette collaboration enrichit de façon significative la qualité du tutorat proposée au CH du Rouvray.

G. ESPACE GAME ET SERIOUS GAME

L'escape game est un jeu d'évasion grandeur nature dont le but est de s'échapper d'une pièce dans un temps limité en trouvant des indices pour résoudre des énigmes. Ce type de jeu se fait en groupe car se basant sur la coopération et le travail d'équipe. Concevoir un escape game pédagogique ne se résume pas uniquement à la création d'une série d'énigmes, il s'agit de penser son organisation et sa mise en scène afin de plonger les étudiants dans l'univers du jeu pour les rendre actifs et inciter le travail en collaboration. L'escape game ne peut se dérouler sans « Game Master » qui veille au bon déroulement du jeu et aide l'équipe à avancer en guidant les étudiants dans la recherche d'indices.

L'office Québécois de la langue française définit le serious game comme une application informatique qui combine une intention sérieuse de type pédagogique, informatif,



communicationnel avec un environnement d'apprentissage prenant la forme d'un jeu vidéo, afin de mobiliser les savoirs.

Objectif principal de ses méthodes d'enseignement

Appliquer à une séquence d'apprentissage utilisant les nouvelles technologies, les principes de pédagogie active dans le but d'apporter une plus-value au contenu pédagogique des enseignements.

Objectifs pédagogiques:

- Faire découvrir des nouveaux outils pédagogiques et sensibiliser les participants.
- Utiliser le jeu pour amener l'étudiant à modifier ses comportements, ses apprentissages et ainsi contribuer davantage à son développement professionnel.
- Apprendre en s'amusant par le jeu, donc potentiellement apprendre sans s'en rendre compte.
- Favoriser le travail de groupe lors de l'escape game.
- Faire du lien avec les unités d'enseignement et permettre l'appropriation des connaissances
- Animer un débriefing



H. LE BIEN-ETRE DES ETUDIANTS

« Le bien-être des étudiants en soins infirmiers : mise en place d'ateliers sophrologie et toucher »

La qualité de vie des étudiants en soins infirmiers est une préoccupation majeure pour l'ensemble de l'équipe pédagogique de notre IFSI.

L'IFSI du Rouvray propose depuis la rentrée 2019 la possibilité pour les étudiants, sur la base du volontariat de s'inscrire en groupe les mercredis à des séances de sophrologie et/ou de toucher.

Les séances durent une heure, elles se déroulent dans une salle TD ou la salle de manutention.

L'accompagnement se fait pour la sophrologie sur un minimum de 6 séances, par groupe de 10 étudiants d'une même promotion. Concernant les massages, les étudiants ne peuvent venir que ponctuellement en s'inscrivant en amont.

Pour les ateliers massages, l'IFSI bénéficie de fonds venant à la suite d'un appel à projet CVEC (contribution de vie étudiante et de campus) ce qui a permis l'achat de matériel adapté.

Les objectifs de la sophrologie pour les étudiants à l'IFSI sont les suivants :

- Permettre à l'étudiant d'être en capacité de « lâcher prise » pendant les séances de sophrologie, de s'autoriser un moment de détente, de bien-être,
- Permettre à l'étudiant d'être en capacité de réaliser lui-même des exercices dans des situations stressantes de la vie quotidienne et professionnelle,

- Permettre à l'étudiant d'être en capacité d'utiliser ces différents exercices pour mieux appréhender les trois années de formation et surtout avant les partiels, avant et pendant les stages, durant la construction et la soutenance du travail de fin d'études,
- Favoriser le sommeil, l'endormissement, faire diminuer la pression
- Permettre à l'étudiant d'améliorer les capacités de mémorisation, de concentration, d'organisation

Un groupe sur le bien-être des étudiants en formation est mis en place, afin de porter notre réflexion sur les axes à mettre en place au sein de l'IFSI mais aussi en stage. Il est constitué de 7 cadres de santé formateurs.



G) L'OUVERTURE AU-DELA DE NOS FRONTIERES

a. LES STAGES HORS REGION

Les stages hors région pose la question de l'agrément du terrain ainsi que celle de l'accompagnement par l'IFSI en coopération avec le terrain de stage. Il est acté que seul le stage 2 de semestre 6 sera ouvert aux stages hors région.

b. L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

L'intégration dans le référentiel de 2009 d'une UE d'anglais, une dynamique de communication internationale doit être réveillée à l'IFSI du Centre Hospitalier du Rouvray. Le choix a été fait d'un enseignement en présentiel, dans le cadre d'un contrat avec le CEPPIC. Le but poursuivi est double, se familiariser avec la manipulation de la langue de SHAKESPEARE ou, pour d'autres, entretenir et développer une manipulation orale de la langue afin de faciliter la communication avec des étrangers (l'anglais est l'une des langues les plus usités) d'une part. De l'autre acquérir un vocabulaire professionnel qui facilite l'accès aux productions professionnelles et aux publications de recherche, souvent écrite en anglais.

c. LES STAGES A L'ETRANGER

Régulièrement des étudiants sont demandeurs de stages à l'étranger. Les motivations sont multiples, mais toujours cohérentes avec un parcours de professionnalisation.

L'IFSI, en partenariat avec d'autres instituts de la région, s'implique dans une démarche de projet pour mettre en œuvre le dispositif ERASMUS.



CONCLUSION

Philosophique

Nous avons par ce projet voulu transmettre et faire partager nos ambitions pour l'institut et ses étudiants ; mais il a vocation également à servir de référence et de fil d'Ariane pour chacun des formateurs afin qu'ils partagent un esprit, une pratique dans un cadre de référence commun.

Ce projet est l'émanation d'une réflexion et d'un partage d'expérience reposant sur un socle de compétences pédagogiques devant être le garant de la qualité de la formation que nous souhaitons transmettre. Il est la trace de ce que nous sommes et souhaitons devenir et produire professionnellement. Il trace en miroir le profil des infirmiers et infirmières que nous souhaitons voir embrasser la carrière.

Nous souhaitons que ces futurs professionnels soignants gardent la dimension d'humanité qui a toujours été l'apanage de la profession ; nous souhaitons qu'ils aient acquis la maîtrise et l'adaptation à des savoirs académiques en perpétuelle évolution ; nous souhaitons qu'ils aient acquis les compétences nécessaires à la réalisation en pleine sécurité des soins pour les patients. La coopération terrains de stage/ IFSI renforcée par le référentiel de 2009 va dans ce sens. Elle doit être le terreau de la qualité des soins que tout à chacun peut espérer.

Pratique

La structuration de la formation et de notre projet se doit d'être adaptée au référentiel, individualisée, tournée vers l'avenir.

Les pistes d'évolutions doivent continuer à s'inscrire dans l'adaptation au contexte et aux développements des formations paramédicales. Développer l'initiation à la recherche en soins infirmiers est un des axes incontournables, tout comme engager tous les formateurs qui le souhaiteront dans un cursus d'universitarisation type Master II voir cursus doctorant.

La taille humaine d'un institut à l'effectif restreint, un outil moderne et adapté à la pédagogie en soins infirmiers implanté dans une agglomération à proximité de l'université, une équipe pédagogique dynamique et créative constituent les trois forces majeures en faveur de notre réussite et de celle de nos étudiants.

Ce projet a été élaboré dans le cadre d'un travail collectif
de l'équipe pédagogique de l'IFSI du Rouvray